

## Réaliser les opérations de productions de plants en agriculture biologique (UCARE du BPREA)

DUREE DE LA FORMATION en modalité FOAD – 70 HEURES

LIEU : CFPPA LE RHEU / FOAD

Responsable Pédagogique : Morgane DELHAYE

Secrétariat Administratif : Corinne LE GALL – [corinne.le-gall@educagri.fr](mailto:corinne.le-gall@educagri.fr)

### Formateurs Principaux

Accompagnement pédagogique, suivi individuel		Appui informatique - veille	
Morgane DELHAYE	Formatrice maraîchage	Anne-Claire Delestre	Animatrice Centre de Ressources

## Réaliser les opérations de productions de plants en agriculture biologique (UCARE du BPREA)

TITRE SEQUENCE	DUREE SEQUENCE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENU SEQUENCE	MODALITES PEDAGOGIQUES	METHODES ET OUTILS
Module 0 – Introduction, présentation du parcours	1 h	Prendre en main sa formation	1-Présentation de la formation, des objectifs 2- Présentation de la plateforme 3- Présentation du parcours et des activités à réaliser	<b>Modalités FOAD :</b> - plate-forme de téléformation (moodle) - entretiens téléphoniques	Autoformation via une plate- forme de télé- formation : ressources numériques, cours, quiz, vidéo...
Module 1 – Elaborer l'itinéraire de la production		Définir l'activité de production de plants en agriculture biologique  Rencontrer des professionnels  L'atelier de production de plants en AB	1-De quoi parle-t-on ? 2-Facteurs de croissance et développement 3-Encadrement et réglementation AB de la filière semences et plants 4-Fournisseurs de plants bio  Comparaison d'entreprise produisant leurs plants de légumes et visites  Local et équipement, Conduite technique, Efficacité de l'atelier, Analyse de l'atelier	<b>Modalités FOAD :</b> - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) <b>Autres modalités :</b> - stage (de 1 semaine)	Travaux personnels, visites, stage pratique, activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance.  Entretiens téléphoniques (suivi, accompagnement individualisé...)
Module 2 – Réaliser les opérations liées à l'activité		Définir les étapes de réalisation de plants de légumes en AB  Pratiquer les bons gestes  Etablir un itinéraire technique	Le semis La levée La production de mottes Le repiquage La réalisation de plants  Les gestes et postures L'amélioration de l'ergonomie  Les opérations de productions de plants	<b>Modalités FOAD :</b> - plate-forme de téléformation (moodle) - livret d'autoformation - entretiens téléphoniques - activités à rédiger en lien avec l'étude de l'entreprise d'alternance (profil de sol, maintien de la fertilité du sol) <b>Autres modalités :</b> - stage (de 1 semaine)	

### **Modalités pédagogiques**

Modalités à distance :

- séquences de formation à distance sur la plate-forme de téléformation Moodle avec des activités à réaliser pour un volume de 70 h.  
Exemples d'activités à réaliser : prendre connaissance des contenus de formation mis à disposition du stagiaire, réaliser des exercices d'autoformation, remplir des guides de collecte d'informations, réaliser des visites d'exploitation et en faire un compte-rendu, rédiger des activités en lien avec la technique sur le lieu de l'entreprise d'alternance...
- séquences en présence d'un formateur à distance pour un volume de 3h.  
Entretiens téléphoniques de démarrage, de suivi de parcours, d'expertise, d'évaluations formatives, de suivi de stage

Remarque :  
Lorsqu'un centre utilisateur inscrit un stagiaire sur le dispositif Fertilité des sols et conduite technique de l'atelier de maraichage biologique, celui-ci doit veiller à ce que son stagiaire réalise au minimum 4 semaines de stage en maraichage biologique.  
De plus, ce dispositif ne prévoyant pas de regroupement, il faut que dans votre centre vos stagiaires aient la possibilité de réaliser un profil de sol avec un formateur ou un enseignant en agronomie.

Remarque :  
Lorsqu'un centre utilisateur inscrit un stagiaire sur cette UCARE, celui-ci doit veiller à ce que son stagiaire réalise au minimum 1 semaines de stage en structure sociale avec un atelier de maraichage biologique.

### **Evaluation**

Plusieurs choix sont proposés :

- 3- le centre producteur (CFPPA Le Rheu), organise le passage des évaluations certificatives du stagiaire
- 4- le centre utilisateur évalue son stagiaire